



La Lettre du Dév'Éco

Décembre 2017

L'ENTREPRISE À LA UNE

Crèche MinHiboux

La micro-crèche MinHiboux de Limours a été récompensée par la Société Générale et le Crédit Agricole d'Île-de-France pour le caractère remarquable de son projet de création d'entreprise, à l'occasion du 20ème anniversaire de notre partenaire économique Initiative Essonne.

En 20 ans, Initiative Essonne a accompagné et financé 1 328 entreprises et accordé 15 millions d'euros de prêts d'honneur. Créée en mai 2017, la micro-crèche privée de Limours peut accueillir simultanément 10 enfants âgés de 10 semaines à l'entrée en maternelle, de 7h à 19h, du lundi au vendredi.

Contact

Rue de la Villouvette - 91470 Limours
Mme Élodie Lassalle
09 83 38 82 89
monenfant91@gmail.com
www.crecheminhiboux.e-monsite.com



Yvan Lubraneski
Vice-Président
en charge du
Développement
Économique

UN MIX GAGNANT

Cœur de compétence de la Communauté de Communes du Pays de Limours, le Développement Économique se déploie sur trois axes que nous souhaitons renforcer.

L'aide et l'accompagnement des entreprises, en lien avec nos partenaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Essonne Développement), se veut une interface et une source de conseils utiles pour la création, la reprise, la gestion ou la cession de votre entreprise. C'est également un appui pertinent au travail en réseau, afin de mieux nous connaître et créer des liens prometteurs. Le service Développement Économique et moi-même sont à votre disposition et à votre écoute.

Nous travaillons aussi, en lien avec les communes, au diagnostic, à l'amélioration et l'optimisation des parcs d'activités existants. Ainsi, nous nous attacherons notamment à revaloriser la zone de Limours-Pecqueuse afin qu'elle exprime son plein potentiel. En tout lieu du territoire il nous faut tendre vers plus d'efficacité.

C'est toujours dans cet esprit que la création de nouveaux parcs d'activités, après Fontenay Bel-Air et l'aménagement du nouveau parc de Limours, se poursuit en cherchant à répondre aux besoins des entreprises afin de développer ensemble un territoire qui exprime sa singulière identité, au sud du Plateau de Saclay, où qualité de vie et innovation économique peuvent faire un mix gagnant.

CONFÉRENCE

Les changements de réglementation des logiciels de caisse

Lundi 15 janvier
de 9h30 à 11h30

Animée par la CCI de l'Essonne
dans les locaux de la CCPL

CAFÉ RENCONTRES

L'Autre Club

Vendredi 5 janvier de 8h30 à 9h30
au Café du Pilo à Briis-sous-Forges

En partenariat avec le service Dév'Éco, L'Autre Club, Réseau d'entreprises du Pays de Limours, convie les créateurs d'entreprises du territoire à un petit-déjeuner d'échanges.



PERMANENCES dans les locaux de la CCPL

CCI de l'Essonne

Mercredi 13 décembre de 9h à 12h

CMA de l'Essonne

Mercredi 24 janvier de 9h15 à 12h15

Accueil des entreprises inscrites au registre du commerce et/ou des métiers en partenariat avec le service Dév'Éco de la CCPL.

Accueil des porteurs de projets

Vendredi 15 décembre de 9h à 12h

Vendredi 5 janvier de 9h à 12h

Dans le cadre de l'aide à la création d'entreprise.

Merci de vous inscrire aux conférences et/ou permanences auprès du service Développement Économique.

B2M

L'entreprise B2M PAFLOMA de Pecqueuse, spécialisée dans la fabrication de brosses de luxe, pharmaceutiques, nucléaires, agroalimentaires..., en fibres végétales, animales, synthétiques, métalliques, dénombre depuis 60 ans près de 6800 références qui répondent aux besoins d'entreprises nationales et internationales (PME, collectivités, grands groupes) en recherche de solutions techniques innovantes.

Son gérant actuel souhaite vendre son entreprise à un entrepreneur à même de superviser le travail de conception et fabrication des produits, manager une équipe de 8 salariés polyvalents et gérer la vie de l'entreprise au quotidien.

Prix Stars et Métiers décerné par la Banque Populaire et la CMA en matière de management des ressources humaines.

Contact

Domaine de Fromenteau
91470 Pecqueuse
M. Cousteix
01 64 91 51 51
b2m.brosserie@wanadoo.fr
www.brosses-b2m.com

Plus d'informations

- www.cra.asso.fr/spip.php?page=recherche&recherche=brosserie&x=0&y=0
- www.fusacq.com/vente-entreprise-brosserie-fabrication-et-conception-de-brosses-speciales-essonne,44230



INFORMATIONS

LES ÉTAPES CLÉS D'UNE CESSION ET REPRISE D'ENTREPRISE RÉUSSIES

La reprise d'une entreprise est un projet complexe qui implique souvent un engagement financier important mais qui peut devenir une alternative intéressante à la création d'entreprise.



Plusieurs étapes permettent de sécuriser et réussir une reprise d'entreprise :

* Définir le profil type de l'entreprise que vous souhaitez reprendre

Chiffre d'affaires, nombre de salariés, implantation géographique, type d'entreprise : start-up, entreprise familiale, entreprise avec une bonne notoriété, entreprise en difficulté...

* Rechercher des opportunités de reprise dans votre réseau professionnel et sur des réseaux spécialisés

Nous consulter.

* Analyser et évaluer l'entreprise à vendre

Un entretien avec le cédant doit permettre au reprenneur d'obtenir toutes les informations sur l'entreprise afin de négocier ensuite les termes de l'opération de reprise avec le cédant

* Définir un plan de reprise de l'entreprise

Acquisition des titres, création d'une entreprise et acquisition du fonds de commerce, création d'un holding et acquisition des titres par son intermédiaire, filialisation de l'entreprise reprise, acquisition d'une branche d'activité, rachat progressif des titres... En précisant le montage juridique et financier retenus.

* Établir un protocole d'accord

À l'issue des négociations et lorsque les parties ont trouvé un accord sur les points importants de la reprise (prix, date, modalités, transition, conditions suspensives), un protocole d'accord est rédigé.

* Acheter/vendre l'entreprise et mettre en place une éventuelle phase de transition

Après obtention des financements, les démarches liées à la cession sont réalisées : signature de la vente, réalisation des formalités, déblocage des fonds et paiement du prix, entrée en fonction... Une phase de transition entre le reprenneur et le cédant peut permettre que le changement s'opère en douceur et que le nouveau chef d'entreprise ait le temps de prendre ses marques.

Source : Le coin des entrepreneurs